

RAPPORT DE LA MAIRESSE 2015

Chers citoyens et citoyennes,

À titre de mairesse de la municipalité de Notre-Dame-des-Monts et au nom du conseil municipal, il me fait plaisir de vous informer de la situation financière de notre municipalité au 31 décembre 2014, des orientations budgétaires 2015 ainsi que du bilan des réalisations de l'année 2015.

Ce rapport a été présenté à une session générale du conseil municipal, tenue le 2^{ième} jour de novembre 2015 à 19h00.

États des activités financières au 31 décembre 2014

Pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 décembre 2014, les recettes de la Municipalité se sont élevées à 842 648 \$ et les dépenses à 828 279,00 \$ en incluant les remboursements de la dette et les affectations :

États des activités financières au 31 décembre 2014

<u>Recettes</u>		<u>Dépenses</u>	
Recette de taxe	602 284,00 \$	Administration générale	208 612,00 \$
Paiement tenant lieu de taxes	11 516,00 \$	Sécurité publique	72 122,00 \$
Autres recettes sources locales	51 384,00 \$	Transports	181 320,00 \$
Transferts	177 464,00 \$	Hygiène du milieu	108 138,00 \$
		Santé et bien-être	2 688,00 \$
Total des recettes :	842 648,00 \$	Urbanisme	29 572,00 \$
		Loisirs et culture	24 272,00 \$
		Frais de financement	21 539,00 \$
		Remboursement de la dette à long terme	94 600,00 \$
Activités financières		Transfert à l'état des activités d'investissement	13 527,00 \$
		Transfert au fonds réservés voies publiques	8 724,00 \$
		Transfert Fonds SQAQ	\$
		Propriétés destinées à la revente	(4 161,00 \$)
Avant affectations	103 946,00 \$	Transfert de surplus non affecté	(4 501,00 \$)
Surplus	86 196,00 \$	Total des dépenses :	756 452,00 \$

États des activités d'investissements à des fins budgétaires au 31 décembre 2014

SOURCES DE FINANCEMENT		DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	
Revenus, affectations et financement		Administration	
Emprunt à long terme		Sécurité publique	5 762,00 \$
Transfert		\$ Transport	
Autres affectations	16 275,00 \$	\$ Hygiène du milieu	
		Propriétés destinées à la revente	10 513 \$
Total des sources de financement	16 275,00 \$	Total des dépenses d'investissement	16 275 \$

Surplus accumulé non affecté au 1^{er} janvier 2014 :	165 116,00 \$
Plus (moins) :	
Surplus de fonctionnement	86 196,00 \$
Affectations	(7 249,00 \$)
Surplus affecté et non affecté au 31 décembre 2014 :	244 063,00 \$

Contrats de 25 000 \$ et plus accordés pour l'année 2015

La loi nous oblige à faire rapport des contrats de plus de 25 000 \$ accordés pour l'année en cours. Voici les entreprises ayant obtenu un contrat supérieur à ce montant :

▪ DA-RE-L Excavations inc. (Contrat Déneigement)	87 955,86\$
▪ MRC Charlevoix Est (Quote-part)	127 588,00\$
▪ Ministère Finance (Sûreté du Québec)	35 728,00\$
▪ Centre agricole Neuville (tracteur Case IH Farmal)	99 567,72\$
• Gazon synthétique Québec (terrain soccer)	31 191,57\$

Rémunération des élus municipaux pour l'année 2015

Conformément à l'article 19 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, tout membre du conseil municipal reçoit en plus de la rémunération fixée par règlement, une allocation de dépenses d'un montant égal à la moitié de la rémunération. Cette allocation est versée à titre de dédommagement pour la partie des dépenses inhérentes au poste qu'il occupe.

<u>Titre</u>	<u>Rémunération</u>	<u>Allocation</u>	<u>Total</u>
Maire	4 685,88 \$	2 342,88 \$	7 028,76 \$
Conseiller / conseillère (individuel)	1 562,04 \$	781,08 \$	2 343,12 \$
Conseiller / conseillère (pour les six)	9 372,24 \$	4 686,48	14 058,72 \$
Total du conseil	14 058,12 \$	7 029,36 \$	21 087,48

Orientations générales du prochain budget 2016

Dans les prochaines semaines, nous travaillerons avec la même rigueur, à la préparation du budget 2016, afin de contrôler les dépenses et ainsi limiter le plus possible l'augmentation des taxes. Nous sommes conscients que nous devons fort probablement faire des choix difficiles, considérant que les surplus non affectés s'amenuisent et que les sources de revenus se limitent, contrairement aux dépenses qui elles augmentent. C'est donc dans le respect de la capacité de payer des contribuables que les orientations et actions 2016 seront sélectionnées.

L'année 2016 marque l'arrivée de quatre (4) nouveaux élus / élues au sein de votre conseil municipal. Une prise de connaissance des dossiers à terminer s'impose tout d'abord. Il faudra aussi déterminer comment nous finaliserons les chantiers ou projets débutés. Nous travaillerons de plus à mettre en place des processus de planification rigoureux et efficaces, tant au niveau de la gestion, de l'administration, des travaux, de l'entretien, etc.

Adoption des prévisions budgétaires 2016

Vous êtes cordialement invités à la séance extraordinaire du conseil municipal portant exclusivement sur l'adoption du budget 2014 qui aura lieu le mercredi 18 décembre à 19h00 à la salle du conseil municipal. Bienvenue à tous et à toutes !

Bilan des réalisations de l'année 2015

Voirie municipale :

Les travaux débutés ont été terminés et nous avons procédé à des réparations et à de l'entretien courant et préventif des routes locales et des ponts, notamment grâce à la compensation du Ministère des transports. Les chemins à vocations agricoles ont eux aussi été entretenus ou réparés (aussi grâce à l'octroi d'une subvention).

Aqueduc :

Les travaux reliés à l'automatisation et à la robotisation du système d'alimentation en eau ont été achevés. Nous avons aussi effectué la programmation pour le

résiduel de la taxe d'accise (2010-2013) en vue de respecter nos obligations et réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales.

Urbanisme et développement :

À la fin de l'année 2012, s'amorçaient les travaux de refonte des règlements d'urbanisme et du schéma d'aménagement (zonage, lotissement, permis, certificats et construction). C'est au début de l'année 2013 qu'ils ont été adoptés.

Cette année, il y a eu émission de : 31 certificats d'autorisation, de 2 permis de lotissement, de 33 permis de construction (dont 5 nouvelles constructions) et de 4 permis d'installation septique.

Une entente entre la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts et la Municipalité de Saint-Siméon reliée à l'inspection est aussi intervenue afin de nous permettre de fournir le service d'inspection en l'absence de notre inspectrice qui partait en congé de maternité.

La phase 3 de la rue du Jardin a été débutée et des travaux ont été réalisés afin d'effectuer sa réalisation. Nous avons ainsi pu effectuer son raccordement aux phases 1 et 2. Notons que certains des travaux seront à terminés en 2014 dans ce secteur.

Soulignons le travail, l'implication et la collaboration du Comité consultatif en urbanisme (CCU).

Loisirs, sports, culture et organismes municipaux :

Loisirs et sports : Grâce à l'implication d'un citoyen, nous avons pu opérer de façon normale la patinoire tout l'hiver 2012-2013 et réaliser d'importantes économies de salaire, qui sont nécessaires pour pouvoir effectuer des investissements.

Pour la saison 2013-2014, ce même citoyen a réitéré son intérêt et une entente devrait être conclue sous peu. Nous sommes à la recherche de bénévoles qui pourraient lui venir en aide (faire la glace, ouverture et garde de la patinoire, etc.). Les frais récurrents (électricité, téléphone et assurances) ainsi que l'entretien seront assumés par la municipalité comme pour la dernière saison.

Sans bénévoles nous devons revoir les heures d'ouverture. Si vous êtes intéressés contactez la municipalité pour donner votre nom c'est important !

Culturel : Votre bibliothèque est ouverte tous les lundis. Je remercie les bénévoles. Le Centre d'interprétation d'histoire et du patrimoine n'a pu être ouvert cette année. L'aménagement d'une halte routière multifonctionnelle à proximité viendra consolider et bonifier cet attrait. Ce projet, reçoit l'appui financier du pacte rural et de l'Entente de partenariat régional en tourisme de Charlevoix. Nous avons procédé au renouvellement de l'entente (pour 4 ans) pour le chemin et le passage, avec les citoyens propriétaires du terrain à proximité du Centre d'interprétation.

Camp de jour « La Marmaille » : L'octroi d'une subvention (emploi étudiant) du programme Fédéral combinée à l'implication financière de la municipalité et les fonds amassés par le comité famille, nous ont permis d'accueillir près de trente (30) jeunes et trois (3) étudiantes ont été embauchées.

Le comité famille est à la recherche de « relève » !!! Présentes depuis les cinq (5) dernières années, certaines des personnes impliquées dans le comité désirent que d'autres puissent s'impliquer ... nous avons donc besoin de vous !

Politique des aînés : Suite à l'invitation de la MRC de Charlevoix-est, nous avons délégué un représentant du conseil sur le comité de pilotage de la démarche « Municipalité amie des aînés ».

Résidence la Noyée : Une aide financière de 3000,00 \$ annuellement (pour les années 2014-15-16-17) a été accordée à la Résidence (sous réserve des conditions énumérées dans la résolution 2013-08-2262). Le tout afin de la soutenir dans son plan de relance et lui permettre d'avoir accès à d'autres sources de financement.

Ressources humaines :

La première convention collective a été signée avec le Syndicat des salariés de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts. Suite à la signature de la convention, la municipalité s'est engagée (résolution 2013-09-2271) à contribuer à un REER collectif destiné aux employés s'y qualifiant.

Service incendie et sécurité des personnes :

Le renouvellement de l'entente de travail (2012-2016) entre les services incendie (regroupé NDDM/SADL) et la municipalité a été officialisée en octobre dernier.

Le programme de protection respiration et le programme de prévention pour les pompiers a été déposé à la CSST et différents investissements (achats) ont été réalisés, dont un achat conjoint avec Saint-Aimé-des-Lacs et Clermont pour un générateur de fumée.

Trois (3) pompiers ont été inscrits à la section 1 de la formation « pompier 1 » et deux (2) à la section 2.

Je profite de l'occasion pour remercier toute la brigade incendie de notre municipalité.

Sécurité des personnes et limite de vitesse : des démarches ont été entreprises et seront continuées avec le Ministère des transports et la Sûreté du Québec au cours de l'année qui vient afin de déterminer les actions à effectuer.

En conclusion

Le conseil municipal et moi-même remercions chaleureusement tous nos bénévoles. Vous êtes un atout précieux pour la municipalité et plusieurs services qui ne sont pas mentionnés par la présente et plusieurs activités dépendent et existent **grâce** à votre implication !

Merci aux employés municipaux pour votre loyauté et votre collaboration.

De plus, je souhaite souligner le départ de M. Jean-Claude Simard qui en octobre dernier se retirait de la vie municipale à titre de maire de Notre-Dame-des-Monts depuis les 24 dernières années. Soulignons de plus l'implication et la fin de mandat de Messieurs Rodrigue Gagnon, Donat Tremblay et Dave Boivin, conseillers.

Enfin, je profite de l'occasion pour vous présenter votre nouveau conseil municipal :

Les conseillers (ères)	Siège no. 1	Madame Donatha Lajoie
	Siège no. 2	Madame Marie-Claude Gilbert
	Siège no. 3	Monsieur Alexandre Girard
	Siège no. 4	Madame Nicole Boudreault
	Siège no. 5	Madame Isabelle Vézina
	Siège no. 6	Monsieur Joseph-Louis Girard

Je vous invite à me contacter lorsque vous avez des interrogations ou des suggestions, n'hésitez surtout pas !



Mélissa Girard
Mairesse